

Bureau d'Aide Juridictionnelle
(section judiciaire 1ère instance)

67 rue Servient
69433 LYON Cedex 03
04 72 60 72 12

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Numéro BAJ : **2011/008620**
(section judiciaire 1ère instance) -division : VP-

Monsieur FORNEY René Georges
4 Chemin Montrigaud
38000 GRENOBLE

Date de la demande : 31/03/2011

**DÉCISION DU BUREAU D'AIDE JURIDICTIONNELLE
ADMISSION PROVISOIRE**

Vu la loi N° 91-647 du 10 Juillet 1991 et le décret n° 91-1266 du 19 Décembre 1991 (article 62 et suivants),

Statuant le 17/05/2011 sur la demande présentée le 31/03/2011 par :

Monsieur FORNEY René Georges

Pour obtenir l'aide juridictionnelle dans la procédure : citation des témoins pour l'audience correctionnelle du 30/05/2011 devant la 13° chambre (code procédure : 963)

- Mr LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE 67 RUE SERVIENT 69003 LYON
- Chantal ARNAUD (EN QUALITE DE TEMOIN) le Juvenel 07200 VESSEaux
- Michel BOURGUIGNON D'HERBIGNY (EN QUALITE DE TEMOIN) 167 rue de la Carnoy 59130 LAMBERSART
- Eric BOUTARIN (EN QUALITE DE TEMOIN) 18 avenue B.Buyer 69009 LYON
- Sylvette GARCIN (EN QUALITE DE TEMOIN) La Repara 26400 CREST
- Atanas JOVANOv (EN QUALITE DE TEMOIN) Avenue Rene Cassin 84860 CADEROUSSE
- Rachide LITHIM (EN QUALITE DE TEMOIN) APP.268 2 Allee Pablo Neruda 60110 MERU
- Remy MAGAUD (EN QUALITE DE TEMOIN) La Creizette 38630 CORBELIN
- Annie MARCINIak (EN QUALITE DE TEMOIN) Résidence le Belvédère Bat B Rue des Calanques 66000 PERPIGNAN
- Liliane PICHENEau (EN QUALITE DE TEMOIN) 236 Chemin du Mollard 38660 LE TOUVET
- Jacques DURAND (EN QUALITE DE TEMOIN) Quartier Confluans.26500 BOURG LES VALENCE .
- Armelle SAULNIER (EN QUALITE DE TEMOIN) 108 Chemin des Barraux 38330 BIVIERS.

devant TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON (13ÈME CHAMBRE) (audience le 30 mai 2011) (N° Rôle : 11026000219)

Le Vice Président de section du Bureau d'aide juridictionnelle,

CONSTATE :
l'urgence.

EN CONSÉQUENCE, prononce l'admission provisoire.

Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers du Rhône (69).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers de l' Ardèche (07).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers du Nord (59).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers de la Drôme (26).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers du Vaucluse (84).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers de l' Oise (60).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers de l' Isère (38).
Dit que le bénéficiaire sera assisté d'un **Huissier désigné** par le Président de la Chambre des Huissiers des Pyrénées Orientales (66).

LE SECRÉTAIRE

LE VICE PRÉSIDENT

N° BAJ : 69123 / 1 / 2011/008620
Avocat :
Type de procédure : AJ Code procédure : 963

Informations destinées à la CARPA
Date décision : 17/05/2011

Type de décision : **Décision provisoire**
Provision versée par le client :
Décision : **admission provisoire**